



Refus de bail au dernier moment

Par **abmirzin**, le **25/06/2010** à **17:52**

Bonjour,rrnrMa mère s'apprêtait à aménager dans une maison. Les propriétaires avaient en leur possession les documents qu'ils avaient demandé (fiche de paie, avis d'imposition, quittance de loyer, chèque de reservation,etc...) depuis 1 mois et demi.rrnrHier soir, un pré-état-des lieu a même été fait, et la signature de bail et d'état des lieux était prévu demain matin.rrnrOr ce soir, sans aucun motif annoncé, ces propriétaires annoncent qu'ils ne souhaitent plus louer leur bien.rrnrMa mère devant quitter son appartement actuel pour lundi, elle se retrouvera donc sans domicile.rrnrExiste-t-il un recours contre de telles pratiques ?rrnrMerci de votre réponse.rrnrCordialement.

Par **jeetendra**, le **25/06/2010** à **19:44**

[fluo]ADIL DE MAINE ET LOIRE[/fluo]rn312, avenue René Gasnierrn49100 AngersrnTél : 02 41 81 89 40 rnrBonsoir, pour moi le bailleur engage sa responsabilité au minimum délictuelle (refus vexatoire), prenez contact avec l'Association ADIL de défense de locataires à Angers, ils pourront vous aider, cordialement.

Par **abmirzin**, le **26/06/2010** à **21:22**

Merci beaucoup pour cette réponse.rrnrCordialement.